

BON D'ADHESION au SERVICE



CONVENTION entre les soussignés
Et la Chambre Agriculture du Gard – Service Elevage

EdEi

11-30-34-66

Antenne d'Alès

Maison de l'Agriculture
"Porte des Cévennes"
4a chemin des caves
30340 Saint-Privat-des-Vieux
Tél. : 04 66 86 29 84
Fax : 04 66 30 74 50

Siège Social

Mas de l'Agriculture
1120, route de Saint Gilles
CS 38283
30942 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 04 50 60
Fax : 04 66 04 50 61

Mme – M. _____

Agissant pour le compte de (1) : _____

Adresse : _____

N° Cheptel : _____

Adresse E-mail : _____

(1) dénomination sociale (Éleveur, GAEC, EARL, etc...)



SOUHAITE adhérer à l'option :

- | | |
|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> SYNEL IPG* | 53 € HT/AN |
| <input type="checkbox"/> SYNEL PLUS* | 110 € HT/AN |
| <input type="checkbox"/> SYNEL SANITAIRE* | 120 € HT/AN |
| <input type="checkbox"/> SYNEL PRO* | 148 € HT/AN |

Descriptif de chaque option (voir feuille annexe 1), une remise pour réalisation saisie de **28 € HT** sera appliqué au moment de la facturation IPG annuelle.

Cochez la case correspondant à votre choix



Fait à _____ le _____

Signature de l'éleveur
Précédé de la mention
« lu et approuvé »

*Signature de l'organisme
gestionnaire de l'IPG*

BON D'ADHESION au SERVICE



EdEi
11-30-34-66

Antenne d'Alès
Maison de l'Agriculture
"Porte des Cévennes"
4a chemin des caves
30340 Saint-Privat-des-Vieux
Tél. : 04 66 86 29 84
Fax : 04 66 30 74 50

Siège Social
Mas de l'Agriculture
1120, route de Saint Gilles
CS 38283
30942 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 04 50 60
Fax : 04 66 04 50 61

CONVENTION entre les soussignés
Et la Chambre Agriculture du Gard – Service Elevage

Mme – M. _____

Agissant pour le compte de (1) : _____

Adresse : _____

N° Cheptel : _____

Adresse E-mail : _____

(1) dénomination sociale (Eleveur, GAEC, EARL, etc...)



SOUHAITE adhérer à l'option :

- | | |
|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> SYNEL IPG* | 53 € HT/AN |
| <input type="checkbox"/> SYNEL PLUS* | 110 € HT/AN |
| <input type="checkbox"/> SYNEL SANITAIRE* | 120 € HT/AN |
| <input type="checkbox"/> SYNEL PRO* | 148 € HT/AN |

Descriptif de chaque option (voir feuille annexe 1), une remise pour réalisation saisie de **28 € HT** sera appliqué au moment de la facturation IPG annuelle.

Cochez la case correspondant à votre choix

Fait à _____ le _____

Signature de l'éleveur
Précédé de la mention
« lu et approuvé »

Signature de l'organisme
gestionnaire de l'IPG





Article 1

La présente convention a pour objet de définir les conditions de mise à disposition de l'outil internet dénommé « SYNEL ».

Article 2

L'outil est mis à disposition de l'éleveur afin qu'il fasse :

- ☞ ses déclarations de mouvements de manière réglementaire (IPG)
- ☞ selon l'option contractualisée, la valorisation des ses données d'élevage (+).
- ☞ la valorisation du sanitaire (SANITAIRE)
- ☞ toutes les options (PRO)

Article 3

En acceptant cet outil destiné à un usage professionnel, l'éleveur signataire de la convention s'engage à assurer en permanence le bon fonctionnement de l'ensemble de son système informatique placé sous sa seule responsabilité (consommables, frais de connexion, maintenance informatique, etc...) et à prendre en compte les coûts inhérents à ce fonctionnement.

Article 4

L'éleveur s'engage à utiliser principalement « SYNEL » comme mode de notification. En cas de suspension ou de résiliation du contrat l'éleveur doit en informer la Chambre d'Agriculture du Gard – Service Elevage par courrier.

Article 5

L'éleveur adhérent à « SYNEL » reconnaît que ses données pourront être utilisées à des fins statistiques dans les règles définies par la loi « informatique et liberté ».

Article 6

L'utilisation de l'outil et du mot de passe est strictement personnel et confidentiel. La Chambre Agriculture du Gard – Service Elevage dégage sa responsabilité de tout usage abusif qui pourrait en être fait et peut en cas de manquement rompre la convention.

Article 7

La Chambre Agriculture du Gard – Service Elevage se dégage de toute responsabilité concernant les coupures de communication, les pertes de données pour des raisons matérielles ou logicielles (problèmes avec application micro-personnelle, problèmes téléphoniques, alimentation électrique, etc...).

Article 8

La Chambre Agriculture du Gard – Service Elevage se réserve le droit de suspendre sans préavis et sans contrepartie financière le droit d'accès à « SYNEL » s'il apparaît une mauvaise utilisation liée à l'éleveur et pouvant nuire à la fiabilité des données I.P.G.

Article 9

La Chambre Agriculture du Gard – Service Elevage se réserve le droit d'apporter des modifications aux conditions du contrat qui seront portées à la connaissance de l'éleveur lors du renouvellement de l'abonnement.

Article 10

L'éleveur reconnaît avoir eu connaissance et s'engage à respecter les termes de convention et de s'acquitter du coût d'abonnement au service « SYNEL » (cf : Bon d'engagement joint).

Article 11

Cette convention est signée pour une durée d'un an et renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation 1 mois avant la date d'expiration.

DESCRIPTIF DES DIFFERENTES OPTIONS « SYNEL »



SYNEL IPG

- Notification naissance
- Notification Entrées/Sorties
- Notification saillie naturelle
- Historique des notifications
- Etat civil des animaux du cheptel
- Edition des notifications
- Edition du livre des bovins
- Calcul du chargement extensif
- Commande boucle R2

SYNEL PLUS

- **SYNEL IPG** (décrit précédemment)
- **Données contrôles de performances**
 - Bovins croissance (pesées pointages, poids des ages types, BGTA)
 - Contrôle laitier (lactations, résultat contrôles lactation fiche référence/animal, index)
- **Généalogie des animaux**
- **Données reproduction**
 - Liste des vaches à tarir
 - Liste des vaches à vêler
 - Index taureaux
- **Gestion administrative des primes élevage**
- **Donnée commerciale**
- **Bilan de reproduction**



SYNEL SANITAIRE

- **SYNEL IPG (base)**
- **Gestion des médicaments**
 - Dictionnaire médicamenteux (160 références)
 - Protocole d'utilisation (quantité, délai, etc...)
- **Notification d'un évènement avec ou sans traitement**
- **Saisie d'un évènement avec des lots d'animaux**
- **Edition registre traitements**
- **Edition cahier sanitaire**

SYNEL PRO

- SYNEL IPG
- SYNEL PLUS
- SYNEL SANITAIRE